

*Questions orales*

proposant un examen confidentiel sans risques par une étude juridique qui présentera ce rapport au ministre même qui est en cause? Pourquoi le premier ministre ne fait...?

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, j'aurais espéré que le député accepte de présumer de l'innocence d'une personne tant que sa culpabilité, s'il y a lieu, n'a pas été prouvée. . .

**M. Marchi:** Ses intérêts seraient tout aussi bien protégés dans une enquête publique.

**M. McKnight:** Monsieur le Président, je ne peux que citer à l'intention du député qui, je le présume, s'y connaît beaucoup mieux que moi en matière de droit, la décision où la Cour suprême de l'Ontario déclarait que les commissions d'enquête publiques ne sont pas les instances où il convient de mener de telles enquêtes parce que la réputation des gens peut être compromise sans que les victimes aient de recours. Je suis convaincu que le député, dont nous connaissons le sens de la justice, voudra laisser aux personnes en cause le droit de répondre aux accusations.

\* \* \*

**PETRO-CANADA**

**M. Ross Harvey (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État à la Privatisation. Lorsque le gouvernement a privatisé Air Canada, il a payé plus de 30 millions de dollars à RBC Dominion Securities et à Wood Gundy Incorporated pour mousser la vente des actions. Maintenant, pour vendre aux Canadiens une société pétrolière qu'ils possèdent déjà, le gouvernement dépensera une somme qui pourrait atteindre plus de 175 millions de dollars. Cette somme ira directement dans la poche de courtiers et agents de change dynamiques, libre de TPS bien sûr, grâce aux bons soins du gouvernement.

• (1450)

Le ministre peut-il me dire d'où viendront les 175 millions? Viendront-ils en partie de la réduction de 155 millions dans le financement du Régime d'assistance publique du Canada, ou des 35 millions retirés dans les programmes destinés aux anciens combattants du Canada, ou encore du 1,2 million coupé des programmes pour la promotion de la femme et des 9,7 millions retirés aux

autochtones du Canada? D'où viendra tout cet argent destiné aux courtiers en valeurs mobilières?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, il me semble assez étrange que le député puisse nous citer ces chiffres, alors que le prix des actions de Petro-Canada n'a même pas encore été déterminé.

Encore une fois, le NPD fabrique des choses de toutes pièces pour faire des déclarations spectaculaires à la Chambre des communes.

**M. Ross Harvey (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, ce n'est pas le NPD qui fabrique des chiffres. Ce sont Ian Doig et d'autres analystes financiers connus. Nous ne faisons que les transmettre à la Chambre, en quelque sorte.

En présumant que ce chiffre de 175 millions de dollars soit juste et que les 500 à 700 millions de dollars produits par la première émission représentant 15 p. 100 de la valeur de l'entreprise soient réinvestis dans celle-ci, est-il exact que, dans son désir frénétique de dépouiller le peuple canadien de ses biens, le gouvernement est maintenant prêt à donner quelque trois quarts de milliard de dollars provenant de l'argent des contribuables aux actionnaires de grandes sociétés pétrolières et à des vendeurs d'actions? Est-ce là ce que le gouvernement entend quand il parle de restrictions et de lutte contre le déficit?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, je suis dans l'incapacité de répondre à la question.

\* \* \*

**L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI**

**Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, c'est au ministre responsable de Statistique Canada que je m'adresse.

Il se souvient, je crois, que je lui ai demandé, en février dernier, si une question du recensement de 1991 porterait sur les objectifs d'équité en matière d'emploi et sur les personnes handicapées. Il a répondu que des discussions étaient en cours à ce sujet.

Je lui demande aujourd'hui quelle a été l'issue de ces discussions.

**L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences):** Monsieur le Président, je n'ai pas ici la réponse à la question. Je communiquerai l'information à la députée.